CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2021
Compte Rendu

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- **Ressources humaines :**
  -Créations de postes d'agents techniques polyvalents (accroissement d'activités)
  -Reconduction d'un poste pour le service de la cantine
  -Modification du temps de travail d'un agent technique.

- **Autorisation de contracter les emprunts prévus au budget primitif 2021.**

PORTE à CONNAISSANCE :

- **Parole au Maire**

-Point : rentrée ; COVID ; été 2021 ;
-Réhabilitation déchetterie
-Point Fibre
-Problèmes de voisinage
-Ages & Vie

- **Parole aux Adjoints**
  - **Michel COURADES**
    -PLUi
    -Voirie

  - **Sophie RAYMOND**
    - communication :
    Point sur la saison estivale
    Sujets sur les prochains mois

    - CCAS
    Dossiers en cours
    Sujets sur les prochains mois

    - PCS
    Sujets à venir

  - **Bertrand CANDORE**
    -Actualités pour la commission Bâtiments

  - **Christine CAPERAA**

  - **Bruno MOULIGNE** (cf. délibérations).

Compte Rendu :

SECRETAIRE DE SEANCE	Mireille TOUSSAINT
ETAIENT PRESENTS	**Présents :** BORDE-BAYLACQ Claude, BATARD Estelle, BAYARD Christophe, CANDORE Bertrand, CAPERAA Christine, COURADES Michel, KOHUT-SVELKO Nicolas, LASSUS Sophie, LUCAS Céline, MATEO Joëlle, MOULIGNE Bruno, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAYMOND Sophie, RICAU Sylvie, TOUSSAINT Mireille ; Conseillers Municipaux.
PROCURATIONS	CAZENAVE Jean-Marc, procuration à COURADES Michel ; VERDIER Laurent, procuration à CANDORE Bertrand ; RAMADE Yann, procuration à RAYMOND Sophie ; FERNANDEZ Béla, procuration à BORDE-BAYLACQ Claude.
ABSENT	-

Ouverture de séance.

Lecture des procurations.

Secrétaire de séance : Mireille TOUSSAINT

DELIBERATIONS

- **Ressources humaines :**
  1. Créations de postes d'agents techniques polyvalents (accroissement d'activités)
  2. Reconduction d'un poste pour le service de la cantine
  3. Modification du temps de travail d'un agent technique.

M. Mouligné explique au Conseil Municipal la situation. Mme Fernandes, adjoint technique principale de 2ème classe, a été recrutée à la mairie d'Espoey, afin d'assurer les missions d'ATSEM et ce à partir du 1er septembre 2021. La commune se retrouve donc avec un agent en moins dans l'équipe.
La commune a dû rapidement repenser l'organisation de l'équipe puis préparer la candidature et faire la publicité, compte tenu des délais.
Il a alors été décidé :
-de titulariser Mme TISNÉ, au poste de Mme FERNANDES. Concernant ce poste, il sera nécessaire d'augmenter le temps de travail et ainsi passer d'un contrat de 28 heures à 30 heures. En effet, chaque mois des heures supplémentaires étaient payées à Mme FERNANDES. Nous souhaitons profiter du changement de personnel pour régulariser la situation et respecter la réalité des heures réalisées.
-de recruter un agent pour remplacer Mme TISNÉ ;
De plus, une réflexion plus large a été menée pour, notamment, prendre en compte les futurs départs à la retraite. Ainsi, il a semblé judicieux de recruter un second agent en prévision. Ainsi, un agent sera recruté en

qualité de contractuel, pour l'année scolaire et le second en tant que stagiaire de la fonction publique territoriale.

Concernant la partie « Ressources Humaines », comme chaque année, il convient de renouveler le contrat de Mme CAZENAVE-TAPIE, qui assure le service de cantine 1h45 par jour scolaire.

Remarque de M. Bayard : il souhaiterait que soit étayée la présentation par un bilan financier.
Réponse de M. Mouligné : le budget voté est supérieur aux besoins et le budget correctif tient compte et couvre largement les embauches.

PROJETS de DELIBERATIONS :

1.OBJET : Ressources humaines, recrutement pour poste d'adjoint technique dans le cadre d'un accroissement d'activités.

Pour tenir compte de l'accroissement d'activités au sein de la collectivité (protocole sanitaire lié au COVID 19 ; entretien bâtiments ; organisation du périscolaire liée au protocole sanitaire), de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de recruter une personne en tant qu'adjoint technique de deuxième classe, à temps non complet (28/35ème), pour assurer les missions de travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces et locaux communaux, le service des repas et l'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine, la garderie du matin et du temps méridien.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE
-de recruter à compter du 1er septembre, une personne, à temps non complet, 28/35ème, en tant qu'adjoint technique de 2ème classe,

- que cet emploi serait doté de la rémunération afférente à l'échelle C1 de rémunération de la fonction publique, soit l'indice brut 348, majoré 326 et que seront appliquées les éventuelles revalorisations de cette échelle indiciaire qui interviendraient pour les fonctionnaires.

***PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.*

***AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la nomination de la personne recrutée en qualité d'agent contractuel.*

***

2. OBJET : Ressources humaines, création d'un poste.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'adjoint technique de deuxième classe, à temps non complet (28/35ème), pour assurer les missions de travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces

et locaux communaux, le service des repas et l'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine, la garderie du matin et du temps méridien.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE
La création, à compter du 1er octobre, d'un emploi permanent, à temps non complet, 28/35ème, d'adjoint technique de 2ème classe,

PRECISE
que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

***

3.OBJET : Ressources humaines, poste d'agent technique non permanent.

Monsieur le Maire expose aux membres de l'Assemblée que l'organisation actuelle du service de cantine (deux services dont un spécifique aux maternelles) nécessite la présence d'un agent supplémentaire durant l'année scolaire 2021-2022.
Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique du 02 septembre 2021 au 07 juillet 2022, à hauteur de 1h45 par jour scolaire.

Monsieur le Maire précise que cet emploi serait doté de la rémunération afférente à l'échelle C1 de rémunération de la fonction publique, soit l'indice brut 348, majoré 326. Il propose également d'appliquer les éventuelles revalorisations de cette échelle indiciaire qui interviendraient pour les fonctionnaires.

Invités à se prononcer sur la question et ***après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,*** *à l'unanimité :*

- ***DECIDE :***

-de créer, à compter du 02 septembre 2021 et jusqu'au 07 juillet 2022, dernier jour d'école, un emploi d'adjoint technique à temps non complet, à hauteur de 1h45 par jour scolaire ;

- que cet emploi serait doté de la rémunération afférente à l'échelle C1 de rémunération de la fonction publique, soit l'indice brut 348, majoré 326 et que seront appliquées les éventuelles revalorisations de cette échelle indiciaire qui interviendraient pour les fonctionnaires.

- ***AUTORISE :***

-Monsieur le Maire à procéder à la nomination de la personne recrutée en qualité d'agent contractuel ;

- ***PRECISE :***

-que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

***

4.OBJET : Modification du temps de travail d'un agent technique.
Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique permanent à temps non complet (28 heures hebdomadaires) afin de répondre aux besoins des services (garderie du matin, en plus, de la garderie du soir, du ménage et de la cantine)

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE
▪ *de porter, à compter du 01/03/2020 de 28 heures à 30 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi de d'adjoint technique principal de 2ème classe.*

PRECISE
▪ *que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.*

→VOTE DU Conseil Municipal : le Conseil Municipal adopte les délibérations au sujet des Ressources Humaines.

- **Autorisation de contracter les emprunts prévus au budget primitif 2021.**

Il s'agit de prendre une délibération de principe afin d'autoriser le Maire ou bien l'adjoint, Bruno Mouligné, afin de consulter les banques et signer les emprunts pour les prochains travaux et projets et qui sont prévus au budget.
Il s 'agit d'une délibération de régulation. M. Mouligné va affiner le besoin exact avec la secrétaire de Mairie qui seront inférieurs au 111 k€ initialement envisagés.

→VOTE DU Conseil Municipal : le Conseil Municipal valide le principe de contracter les emprunts.

PORTE à CONNAISSANCE :

- **Parole au Maire**

1. Point sur l'actualité :
1.1. Rentrée : la rentrée s'est bien passée et a été bien préparée.

1.2. COVID : quelques problèmes d'organisation et également des difficultés dans l'approche pour certaines associations. Le PNS se trouve confronté au Pass Sanitaire. Mme Caperaa va faire un courrier aux associations.

1.3. Eté 2021 : malgré des projets bien préparés, les festivités ont été annulées. Il est prévu d'organiser trois week-ends de fêtes foraines en décembre.

2. Décès sur la commune :
Décès de M. André CAZENAVE-TAPIE, doyen des Anciens Combattants. C'est une personnalité du village qui s'en est allée.

3. Labyrinthe de maïs :
C'est une réussite, 15 000 personnes ont fréquenté le labyrinthe.

4. Incivilités au City Stade : M. le Maire a dû intervenir plusieurs fois au City ainsi qu'à la place de la pétanque. Quelques problèmes de voisinage à la rue du Moulin et notamment par rapport au respect des horaires pour les tontes des jardins, bruit…

5. Ages & Vie : M. le Maire a eu un retour de la structure Ages et Vie qui n'est pas favorable pour la parcelle à côté de la RD 817. M. le Maire souhaite relancer le dossier et a pris contact avec le gérant. Il n'y a pas d'autre terrain disponible sur la commune (le centre bourg étant réservé pour d'autres projets). Nous n'avons pas de retour officiel mais appel de Monsieur BOUTTINEAU à M. le Maire.

6. Unité de méthanisation : il semblerait que le projet soit abandonné, mais la mairie n'a pas encore reçu de courrier officiel. La réfection de la voirie du chemin de la mine pourra ainsi se réaliser plus rapidement.

7. Réhabilitation déchetterie : les travaux se feraient fin octobre. Un rendez-vous est prévu. Après des démarches, les circuits de VTC ne serait plus à la mode… A voir comment la mairie fera évoluer notre projet sur le sujet… Nous n'aurions donc aucun investissement supplémentaire si on nous profile gracieusement les 3 ou 4 bosses du terrain.

8. Nouveau commerce : une personne va acheter un terrain pour faire un commerce d'automobiles (pas sur un terrain intercommunal).

9. La Fibre 64 : 120 branchements sur novembre. Une réunion d'information en octobre est prévue pour informer les particuliers, en présentiel et en visio.

- **Parole aux Adjoints**

  - **Michel COURADES**

-Divers :
Le camion du ramassage des ordures (ménagères et tri) a arraché les câbles téléphoniques. La situation s'est présentée plusieurs fois. Des travaux de réparations ont déjà été entrepris mais régulièrement pendant le passage du camion les fils sont à nouveau arrachés. En effet les câbles sont trop proches de la route.

-PLUi
Dernier plan du PLUi, reçu en mairie le 01/09/2021.
Il s'agit de la carte définitive présentée au Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal devra délibérer puis l'enquête publique pourra être lancée.

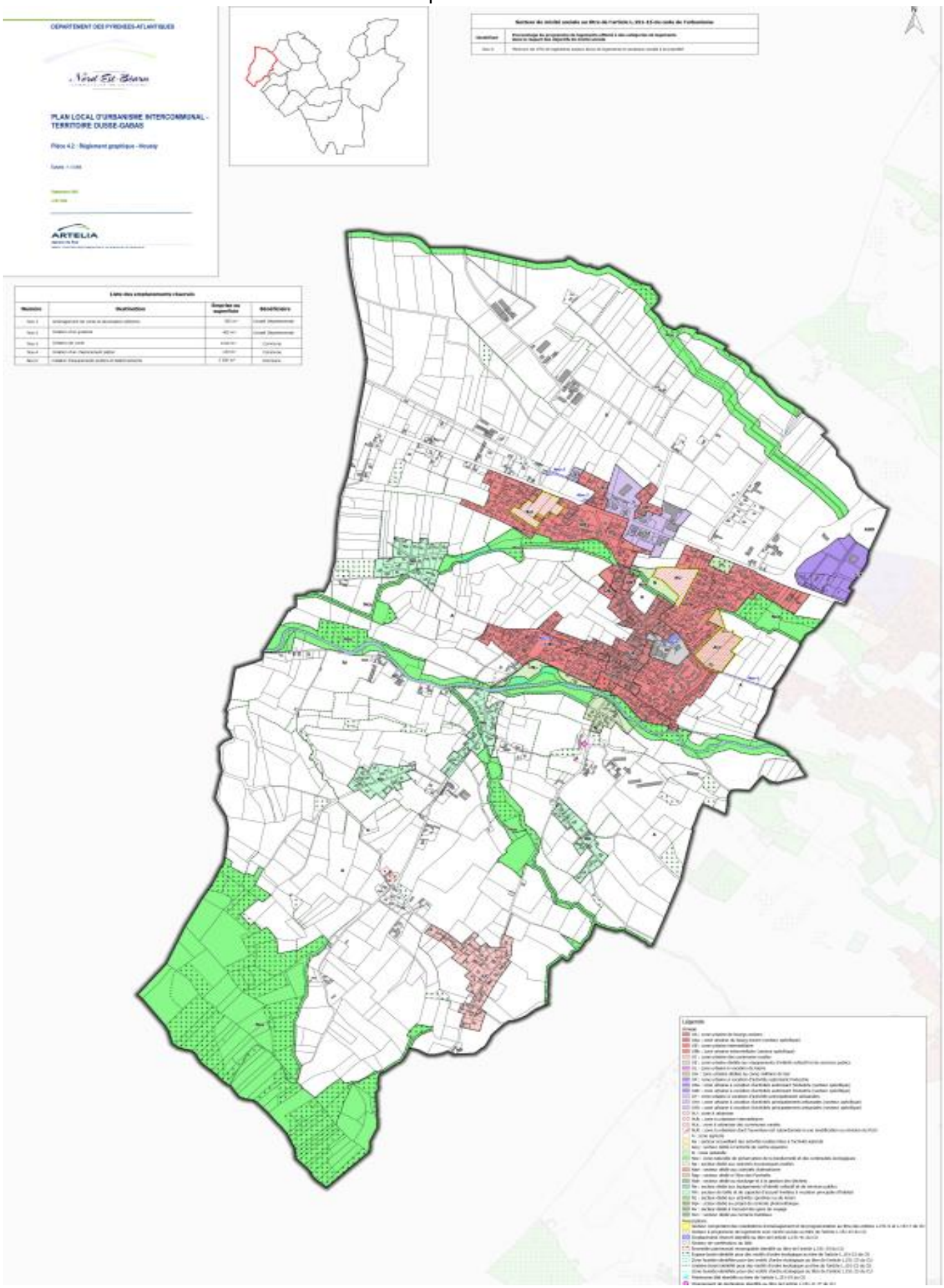
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES
Nord Est Béarn
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE DUSSE-GABAS
ARTELIA

-Voirie

Ci-après les derniers tableaux comparatifs (2021 et pluriannuel) des entreprises pour le programme voirie 2021-2025. Il semblerait que les coûts réels soient en dessous des estimations. C'est l'entreprise VIGNAU qui a été retenue.

Les travaux retenus en 2021 : rue des lavandières, chemin Lauga, chemin d'Angaïs. Total provisionné 45k€ HT et offres de 35 k€ HT. On avait estimé le chemin de la mine en tronçon 1 à 20 k€ et le 2nd tronçon à 19,5 k€. On a des offres 16 et 14 k€ HT. Nous verrons quand le positionner dans l'agenda compte tenu des offres et moyens disponibles lorsque nous serons en mesure de positionner ces travaux.

Remarque de M. Candoré : y'a-t 'il eu un devis pour le parking ? (salle des sports)

Remarque de M. Mouligné : questionnement sur l'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées sous le monument aux morts. Il faudrait faire une saignée afin de réaliser une évacuation correcte.

M. Courades est d'accord et rajoute qu'il faudrait en profiter pour travailler également sur un plan du réseau électrique sur ce secteur.

COMMUNE DE NOUSTY
PROGRAMME DE VOIRIE 2021

Nom des voies	Technique	APGL (€ HT)	EUROVIA	LTP	VIGNEAU
Rue des Lavandières	Base Tricouche	13 603,10	11 810,30	10 924,86	10 304,90
Chemin du Lauga	Tricouche	16 026,00	15 324,30	13 251,80	12 957,00
Chemin d'Angaïs	Tricouche + élarg. carrefour Mine	16 237,70	14 710,50	13 235,82	12 500,80

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX :	**45 866,80**	**41 845,10**	**37 412,48**	**35 762,70**
MONTANT TOTAL TTC DES TRAVAUX :	**55 040,16**	**50 214,12**	**44 894,98**	**42 915,24**

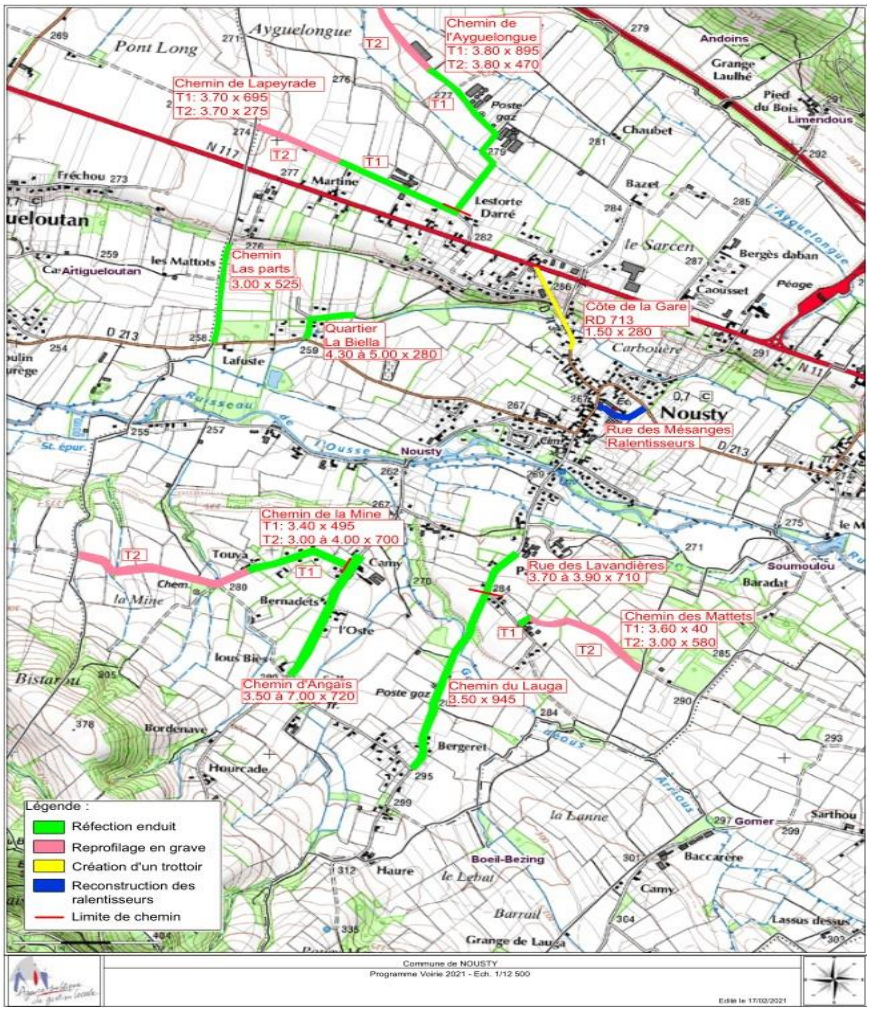
Chemin de l'Ayguelongue
T1: 3.80 x 895
T2: 3.80 x 470
Chemin de Lapeyrade
T1: 3.70 x 695
T2: 3.70 x 275
Chemin Las parts
3.00 x 525
Quartier La Biella
4.30 à 5.00 x 280
Côte de la Gare
RD 713
1.50 x 280
Rue des Mésanges
Ralentisseurs
Chemin de la Mine
T1: 3.40 x 495
T2: 3.00 à 4.00 x 700
Rue des Lavandières
3.70 à 3.90 x 710
Chemin des Mattets
T1: 3.60 x 40
T2: 3.00 x 580
Chemin d'Angais
3.50 à 7.00 x 720
Chemin du Lauga
3.50 x 945
Nousty
Légende :
Réfection enduit
Reprofilage en grave
Création d'un trottoir
Reconstruction des ralentisseurs
Limite de chemin
Commune de NOUSTY
Programme Voirie 2021 - Ech. 1/12 500
Edité le 17/02/2021

COMMUNE DE NOUSTY PROGRAMME DE VOIRIE PLURIANNUEL					
Nom des voies	**Technique**	**APGL (€ HT)**	**EUROVIA**	**LTP**	**VIGNEAU**
Chemin de Peyrade - Tronçon 1	Tricouche	15 133,60	14 211,80	12 697,60	11 629,40
Chemin de Peyrade - Tronçon 2	Base : reprofilage en grave	7 035,00	6 473,10	5 903,00	4 965,00
Chemin de Peyrade - Tronçon 2	Plus value tricouche	4 243,50	3 415,50	3 208,50	3 105,00
Ch. de l'Ayguelongue - Tronçon 1	Tricouche	18 926,20	17 230,50	15 481,32	14 581,30
Ch. de l'Ayguelongue - Tronçon 2	Reprofilage en grave	13 785,00	11 370,60	11 302,00	9 870,00
Rue des Mésanges	Reconstruction ralentisseurs	15 021,00	15 206,20	13 988,00	15 395,00
Rue des Lavandières	Base Tricouche	13 603,10	11 810,30	10 924,86	10 304,90
Rue des Lavandières	Plus value enrobé	25 146,10	23 478,90	19 735,30	27 569,00
Chemin du Lauga	Tricouche	16 026,00	15 324,30	13 251,80	12 957,00
Chemin des Mattets - tronçon 1	Tricouche	1 818,00	1 432,80	1 422,00	1 260,00
Chemin des Mattets - tronçon 2	Reprofilage en grave	11 310,00	9 848,40	9 338,00	7 830,00
Chemin d'Angaïs	Tricouche + élarg. carrefour Mine	16 237,70	14 710,50	13 235,82	12 500,80
Chemin d'Angaïs	Plus-value Dalot	11 132,00	9 780,30	9 626,40	9 724,00
Chemin de la Mine - tronçon 1	GE + bicouche	20 285,10	18 635,76	15 843,96	15 988,50
Chemin de la Mine - tronçon 2	Reprofilage en grave	19 497,50	16 185,50	16 013,00	13 985,00
Quartier La Biella	Emploi + tricouche	8 624,40	7 055,60	6 547,64	6 686,60
Chemin Las Parts	Reprofilage + tricouche	18 900,00	13 324,50	12 453,00	12 600,00
Côte de la Gare - RD 713	Cheminement piétonnier sablé	19 937,75	15 748,25	16 984,75	13 698,50

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX :	**256 661,95**	**225 242,81**	**207 956,95**	**204 650,00**
MONTANT TOTAL TTC DES TRAVAUX :	**307 994,34**	**270 291,37**	**249 548,34**	**245 580,00**

-Signalisation Pic du Midi/ Cousseau :
Suite aux rencontres avec les riverains, le plan est à finaliser et à valider.

- **Sophie RAYMOND**

- communication :
Hausse du nombre d'abonnés Facebook 348 à ce jour https://www.facebook.com/NoustyOfficiel . 175 abonnés sur Instagram.
Point sur la saison estivale
Sujets sur les prochains mois

- CCAS
Dossiers en cours : nouveau bénéficiaire micro crédit 0% et 1 bénéficiaire pour une aide financière.
Sujets sur les prochains mois : Lien avec le CTAI (cellule territoriale Aide Isolement) pour un portage de repas au domicile.
Projet d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à venir.

- PCS : sera présenté au prochain CM et envoyé au préalable. Un test de la chaine d'alerte sera effectué d'ici la fin de l'année.

Communication

Les réseaux sociaux

348 abonnés
+ 48 en 50 jours

175 abonnés
+ 9 en 50 jours

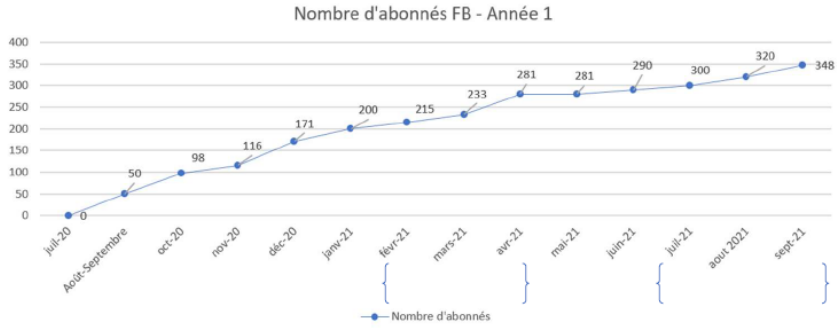

Communication

Site Internet

Organisation du contenu du site internet – Continuation des travaux engagés…

- ✓ Associations
- ✓ Publication des CR de CM et CC
- ✓ Rubrique « Vie Citoyenne »
  - ✓ Ecole / Etat Civil et Citoyenneté
- ✓ CCAS

Préparation de la page de recensement des bâtiments et infrastructures sur le village
Employés Municipaux / Elus

Travaux à venir

Travaux sur un logo + identité visuelle du village

Choix de l'outil de communication / alerte auprès des administrés.

Concernant le site internet, quelques remarques :
-quelques rubriques à compléter
-des travaux à venir, notamment sur le logo de la commune et le choix des outils d'alerte

Communication

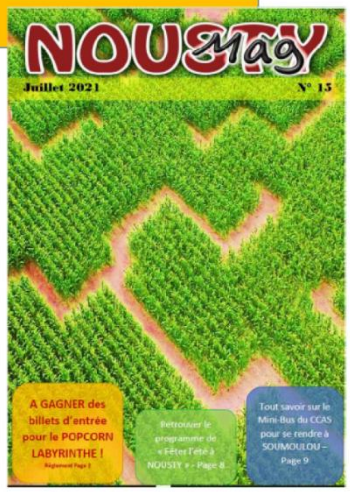

Bulletin Municipal : Nousty Mag

Distribution du NOUSTY MAG
(Correctif apporté)

JEU POPCORN : Tirage au sort des 6 gagnants – un total de 17 participants

Communication

Travaux de publication sur les événements de la commune (promotion / annulation)

Fêter l'Eté à Nousty et ses manifestations :
Repas des producteurs / Demi-Journée Festive du 31 Juillet / Zumba & Yoga

La République des Pyrénées / Pontacq Radio / Syndicat Mixte du Tourisme Nord Bearn et Madiran
Boitage (Flyer/NoustyMag) – Affichage (Commerces/Villages) – Réseaux Sociaux – Lumiplan – Mails aux Communes Limitrophes + de la CCNEB

Action Sociale / CCAS

Aide facultative

MICRO-CREDIT à 0% : 1 nouveau bénéficiaire
Aide Financière : 1 bénéficiaire

Faire le lien / Informer / Conseiller

- Lien entre le CTAI et un administré pour le portage de repas à domicile

Distribution de masques

262 masques en cours de distribution
(Concerne 131 personnes)

Action Sociale / CCAS

Agenda

VOITUR'AGE

PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS

SENIORS, VENEZ RÉVISER VOS CLASSIQUES !

ATELIERS GRATUITS d'informations et d'accompagnement conçus et coordonnés par **LE CIAPA**, soutenus par **LA CNSA & LE DÉPARTEMENT** en réponse aux problématiques de la sécurité routière.

JEUDI 16 SEPTEMBRE - 14h00

Salle POLYVALENTE - NOUSTY
GRATUIT

RÉACTUALISEZ VOS CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

Venez tester vos connaissances lors de cet atelier interactif avec des quizz, mises en situation, temps d'échange et de convivialité pour reprendre la route en conducteur averti et responsable.

REVISITER
les règles de bonnes conduites

RÉAJUSTER
vos pratiques au volant

COMPRENDRE
le fonctionnement du permis à points

SE SENSIBILISER
à l'accidentologie liée à la prise de médicaments et / ou d'alcool et à l'usage du téléphone au volant

ATELIERS GRATUITS
(1 séance de 3h en groupe)

L'ensemble des séances est co-animé par deux professionnels experts en prévention des risques routiers.

Conférence

ASEPT Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires Sud Aquitaine

« Seniors, soyez acteur de votre santé »

GRATUIT

Annoncée dans le précédent Nousty Mag, la conférence du 19 mars (annulée du fait du COVID), est reportée au :

Vendredi 24 septembre 2021 – 10h00

Grange Lafuste

07 septembre
05 octobre
09 novembre
07 décembre

LE « MINIBUS du CCAS »

L'accompagnement à la mobilité grâce à une navette GRATUITE pour vous rendre sur la commune de SOUMOULOU, les jours de marché !
(avec 1 chauffeur et 1 accompagnateur)

Pour qui ?
Tous les noustysiens ayant besoin de ce service !

Quel trajet ?
La navette assure le ramassage depuis votre domicile vers Soumoulou :

- **Le matin**
  Démarrage du ramassage 09h30
  Retour (place du marché Soumoulou) 11h30
- **L'après-midi** (vers le Club du 3ème Age « Le Soleil Couchant »)
  Horaires selon la réouverture du Club

Quelles dates ?

- Vendredi 03 septembre 2021
- Vendredi 01 octobre
- Vendredi 29 octobre
- Vendredi 26 novembre

Action Sociale / CCAS

Redémarrage des travaux le vendredi 11/09/2021

Projet en cours : **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**

Lancement le 12 janvier 2021 / Projet en 4 Grands Jalons / 1 année

- Phase de cadrage du projet en cours de finalisation
- Démarrage de la récolte des données

Mi-janvier 2022

Action Sociale / CCAS

Règlement intérieur du CCAS

PCS

Préparation de la présentation du PCS pour le prochain CM

Test de la chaine d'alerte d'ici fin de l'année.

Interco

Commissions CCNEB:
RAS

Réunions Syndicat Mixte du Tourisme Nord-Est Béarn
- 29/09 : Réunion du Comité

- **Bertrand CANDORE**

-Informatique :
Quelques problèmes d'internet à l'école ont été résolus ;
Installation d'un onduleur à l'école ;
Problèmes de connexion à la bibliothèque ;
Achat d'un routeur pour le poste des services techniques. Ainsi les agents auront un accès internet ;
Grange Lafuste : internet devrait y être installé.
Remarque : il faudrait penser à changer le code internet de la mairie.

Remarque de M. Bayard : il pose la question d'une sauvegarde à la mairie ; le lien entre école et mairie est coupé.

-Actualités pour la commission Bâtiments
La PNS veut un panneau d'affichage dans la salle.
Des problèmes au niveau du sol du terrain de hand ont été constatés. En effet le sol se soulève au niveau des buts. Un devis devrait être demandé.

Remarque de M. Bayard : il pose la question du coût d'une salle neuve…
Réponse de M. Candoré : les réparations même nombreuses seront moins coûteuses que de refaire une salle neuve. Les priorités pour cette salle sont : le sol et l'éclairage.

Concernant toujours les bâtiments publics, des rendez-vous ont été fixés notamment pour :
-le toit de l'école et de la salle des sports.
-salle Lafuste, afin de la rendre « opérationnelle » et obtenir une salle supplémentaire pour la commune.
-salle polyvalente et église.
Remarque de M. le Maire : prévoir d'ajouter un chauffage d'appoint grange Lafuste.

- **Christine CAPERAA**

-Associations :

La reprise des associations n'a pas encore eu lieu. Les activités devraient reprendre la semaine prochaine, à partir du 13/09/2021.
La section théâtre ne reprendra que si le Pass Sanitaire disparaît.

-Vie du Village :

Mise en place d'activités sportives pendant l'été, pour la première année. Il y a eu 15 à 20 personnes.

-A venir :

Travail sur le prochain marché de noël.
De nouvelles élections pour le Conseil Municipal des jeunes.

- **Bruno MOULIGNE**

-Bâtiments : Il propose de mettre en place une convention de location des salles (rendre les salles propres ; limiter le vol ; prévoir un chèque de caution lors des locations des tables et chaises et pour que ces dernières soient rendues propres…).

-Ecole : des travaux de rénovation et d'embellissement ont débuté au primaire. Une partie du sol a été revue. Les toilettes du primaire seront revues et les classes également.
En maternelle, débat sur l'utilisation des salles.
Nous allons modifier les missions des agents polyvalents. On va aussi leur confier la gestion des salles (locations état des lieux… etc.).
Débat avec les enseignantes de la maternelle sur les salles qui seront mises à disposition (elles utilisent les 3 salles pour 2 classes). Les 2 ATSEM ne peuvent pas rester seules avec les enfants.
Tous les documents RH (astreintes, heures sup, règlement intérieur, RIFSEEP) passeront en commission technique le 16 septembre.

INFORMATIONS DIVERSES

-M. le Maire reprend la parole pour faire un point sur le programme de l'équipe municipale.
-Mariages : reprise de l'activité.
-Ordures ménagères : questionnement sur un passage une fois tous les quinze jours ? Il faudrait pouvoir avoir un retour sur l'économie réalisée.
-Vœux de la commune : le vendredi 07/01/2022.
-Les conseillers départementaux viendront le 11/10/2021 afin de faire un bilan de leur accompagnement et des projets à venir.

Clôture de séance.